





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2020-250**

Séance publique du

12 octobre 2020

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20201012- lmc1179878-DE-1-1
Date de signature : 15/10/2020
Date de réception : jeudi 15 octobre 2020
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

OBJET : SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2020 POUR L'ASSOCIATION RESSOURCE DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DE SON PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT THÉRAPEUTIQUE DES PERSONNES TOUCHÉES PAR LE CANCER

Le 12 octobre 2020 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans l'Amphithéâtre De La Verrière, 10 Rue des allumettes, 13 100 Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 06/10/20, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jonathan AMIACH, Madame Laurence ANGELETTI, Madame Béatrice BENDELE, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Gérard BRAMOULLE, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Françoise COURANJOU, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Jean-François DUBOST, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAoui, Madame Elisabeth HUARD, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Perrine MEGGIATO, Madame Arlette OLLIVIER, Monsieur Alain PARRA, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Pierre SPANO, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Madame Solène TRIVIDIC, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Dominique AUGÉY à Madame Odile BONTHOUX, Madame Agnès DAURES à Monsieur Pierre SPANO, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL à Madame Sophie JOISSAINS, Madame Gaëlle LENFANT à Monsieur Marc PENA, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY à Madame Laurence ANGELETTI, Monsieur Stéphane PAOLI à Madame Françoise COURANJOU.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jean-Louis VINCENT.

Secrétaire : Madame Kayané BIANCO

Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S QUALITE DE VIE
Direction Santé Publique et Handicap

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 OCTOBRE 2020

Nomenclature : 7.5
Subventions

RAPPORTEUR : Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

Politique Publique : 10-PREVENTION ET AMELIORATION DE LA SANTE PUBLIQUE

OBJET : SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2020 POUR L'ASSOCIATION RESSOURCE DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT DE SON PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT THERAPEUTIQUE DES PERSONNES TOUCHÉES PAR LE CANCER- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La Direction Santé Publique et Handicap a été désignée comme direction gestionnaire dans le cadre de l'étude du dossier de demande de subvention déposé par l'association RESSOURCE pour l'exercice 2020.

L'objet de cette association est de réaliser toute action visant à accompagner les personnes atteintes ou ayant été atteintes du cancer et leur entourage proche : il s'agit notamment de transmettre des outils de Mieux être et de faire en sorte que les personnes malades soient acteur de leur leur santé, vivent au mieux les épreuves qu'elles rencontrent durant leur prise en charge médicale. Cette association était soutenue par la Communauté du Pays d'Aix. Ces dernières années cette association a reçu des subventions versées par la ville d'Aix en Provence.

L'Association occupe un espace d'accueil appelé « Centre Ressource » situé 1140 Rue André Ampère, Pôle d'activités des Milles, à Aix en Provence. En 2019, le centre a fonctionné avec l'appui de 147 bénévoles, membres de l'association, 8 personnes salariés et 9 vacataires professionnels. L'association compte 630 adhérents.

En 2018, 3820 activités individuelles ont été conduites et 7827 inscriptions à des activités de groupe ont été enregistrées au bénéfice de 630 personnes.

En 2019, 3404 activités individuelles ont été menées et 7002 inscriptions à des activités de groupe ont été réalisées au bénéfice de 513 personnes.

Depuis quelques années, l'association Ressource promeut son programme personnalisé d'accompagnement thérapeutique (PPACT) pour les personnes atteintes du cancer et leur entourage. Cette action est destinée à renforcer les connaissances sur leur maladie des personnes souffrant du cancer, de leur donner des atouts afin de mieux franchir les étapes durant leur prise en charge et ainsi améliorer leur qualité de vie et augmenter leurs chances de rémission voire de guérison. Le PPACT se déroule au sein de groupe constitué de 8 à 10 participants afin de favoriser les échanges, l'entraide et faciliter l'intégration des savoirs et des savoirs faire. Le programme s'étend sur une année complète, avec des séances hebdomadaires de 3 à 4 heures durant 4 mois puis des séances bimensuelles pendant 8 mois.

De 2012 à 2019, 545 personnes ont participé au PPACT au sein de 58 groupes. En 2019, 4 nouveaux groupes ont été créés réunissant 38 participants (32 femmes et 6 hommes). Une participation libre et volontaire aux frais de fonctionnement du centre peut être demandée aux participants mais n'est pas une condition pour bénéficier du programme. Trois axes sont abordés par les personnes atteintes du cancer : la gestion du stress ; la communication relationnelle ; les émotions.

Les aidants sont accompagnés sur les thématiques en lien avec la libération de la parole et le « lâcher prise » ; et sur la rupture de l'isolement et la déculpabilisation.

Une rencontre des responsables de l'Association avec les services de la ville et les Elus référents Santé et Financement de la Vie Associative a eu lieu le 23 mars 2018. Il a ainsi été demandé à l'Association de bien faire la part des choses entre les activités conduites au profit des personnes du territoire, au sein du Centre Ressource implanté à Aix en Provence, des activités et missions de la Fédération Ressource en charge de l'accompagnement de structures créées en d'autres points du territoire national (Montélimar, Montauban, Reims, Paris ...).

Le Centre Ressource a subi la crise COVID 19 d'autant plus que les personnes suivies et accompagnées, mais également nombre de bénévoles sont des personnes fragiles et vulnérables. Afin d'éviter notamment les ruptures de soins, et poursuivre un accompagnement, le centre, fermé en mars 2019 (réouverture programmée début septembre 2020 si les conditions sanitaires le permettent), a assuré une permanence via son site ; en mettant en place des webinaires ; en activant, via les réseaux sociaux, la poursuite de la communication (Vitamines et cancer, Immunité et cancer...) ; en téléphonant aux personnes les plus vulnérables. L'équipe du Centre a également mis en place des groupes de soutien psychologique (via Skype) par groupes de 10 personnes pendant une heure.

Les groupes de travail PPACT se sont poursuivis en distanciel dans un premier temps et en présentiel, sur site mais à l'extérieur dans le respect des règles sanitaires, depuis la levée du confinement (arrêt des activités pendant les 3 semaines de fermeture habituelle du centre en août 2020).

La proposition a été validée le 3 septembre 2020.

Le tableau ci-dessous présente le montant de la subvention proposée pour cette association au titre de l'année 2020, ainsi que les montants attribués par la collectivité ces dernières années :

Association	Objet	Montant	Montant	Proposition au	Convention
-------------	-------	---------	---------	----------------	------------

		2018	2019	CM du 30/09/2020	
Ressource Tiers 64940	Aide et soutien aux personnes atteintes du cancer et leur entourage	10 000	10 000	10 000	Non

En conséquence, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** à l'Association RESSOURCE une subvention d'un montant de 10 000 €.
- **DIRE** que cette dépense sera imputée au budget de la ville sur la ligne 12 6574 921 (code Astre 5216) qui présente les disponibilités suffisantes.

DL.2020-250 - SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2020 POUR L'ASSOCIATION
RESSOURCE DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DE SON PROGRAMME
D'ACCOMPAGNEMENT THÉRAPEUTIQUE DES PERSONNES TOUCHÉES PAR LE
CANCER-

Présents et représentés	: 54
Présents	: 48
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

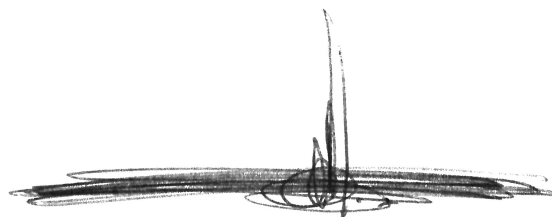
NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Madame Amandine JANER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 15/10/20
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

1

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»